

N° :

1 2 3 4

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
District de

Dominique Cantin
Demanderesse conjointe

ET

Denis Tremblay
Demandeur conjoint

Demande et entente conjointes en exemption
selon l'article 3 de la Loi facilitant le paiement des
pensions alimentaires

Dominique Cantin
144, boul. Laplante
Laval (Québec) J0T 9D8

ET

Denis Tremblay
33, avenue Concordia
Laval (Québec) J0A 5C4